

Accord CE/Népal: services aériens

2008/0017(CNS) - 17/02/2009

En adoptant le rapport de M. Paola COSTA (ALDE, IT), la commission des transports et du tourisme recommande d'approuver telle quelle, dans le cadre de la procédure de consultation, la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et le gouvernement du Népal sur certains aspects des services aériens.